

**PROCES VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE –  
10 avril 2008**

Le conseil communautaire se réunira le :

**Jeudi 10 avril 2008  
A 18 heures  
Salle du conseil – Mairie de Bléré**

ORDRE DU JOUR :

- **Installation du nouveau conseil communautaire**
- **Election du Président**
- **Désignation du nombre de Vices Présidents**
- **Election des Vices Présidents**
- **Désignation des membres du Bureau**
- **Règlement Intérieur**
- **Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres**
- **Questions diverses**

Le Président  
Dr Georges FORTIER

**SEANCE du 10 avril 2008**

L'An deux mil huit, le dix avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher, en Mairie de Bléré.

Etaient présents :

**Athée sur Cher** : MM Robert PAPINEAU, Jean pierre PESTIE, Philippe VASLIN

**Bléré** : Mme Françoise BAROU, M. Jean François DEJUST, M. Georges FORTIER, M. Robert GAUTHIER, M. Jean Serge RAFEL

**Chenonceaux** : MM Daniel CHAMPION, Michel LE GOFF

**Chisseaux** : MM Franck AUGIAS, Pierre BAUER

**Cigogné** : MM Michel DUVAL, Gérard JACQUES

**Civray de Touraine** : MM Alain BERNARD, Francis GELY

**Courçay** : M. Jean Francis BISTER, Mme Béatrice BOYER

**Dierre** : M. Max BESNARD, Mme Françoise PICARD

**Epeigné les Bois** : MM Michel MERGOT, Jean Michel PRIEUR

**Francueil** : MM Jean Louis CHERY, Jean François LEPAGE

**La Croix en Touraine** : M. Denis CHANTREL, Mme Jocelyne COCHIN

Absent excusé : M. Claude BUNET, pouvoir à Mme Jacqueline BOURGUIGNON

**Luzillé** : M. Jacky GAUVIN, Mme Régina MERY

**Saint Martin le Beau** : MM Didier AVENET, Alain SCHNEL, Philippe VERNET

**Sublaines** : MM Christian FOUASSIER, Laurent HARTMANN

Etaient également présents : Eddy JORANDON, Françoise DOUARD - Personnels de la Communauté de Communes.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut débuter.**

**Mme Françoise BAROU est désignée secrétaire de séance**

Monsieur Le Président Georges FORTIER souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il précise que le conseil communautaire a été préparé en amont et rappelle que certains vices présidents actuels cessent leurs fonctions : MM. Pierre ULLIAC, Michel SACHE qui cessent toute activité d'élus, M. Didier AVENET, qui, est amené vers de nouvelles fonctions en tant que Maire de St Martin le Beau.

Après l'appel nominal, il déclare installer dans leurs fonctions de conseillers de la Communauté de Communes de Bléré - Val de Cher :

**Membres titulaires :**

**Athée sur Cher :** MM. Robert PAPINEAU, Jean Pierre PESTIE, Philippe VASLIN

**Bléré :** Mme Françoise BAROU, MM Jean François DEJUST, Georges FORTIER, Robert GAUTHIER, Jean Serge RAFEL

**Chenonceaux :** MM Daniel CHAMPION, Michel LE GOFF

**Chisseaux :** MM. Franck AUGIAS, Pierre BAUER

**Cigogné :** MM. Michel DUVAL, Gérard JACQUES

**Civray de Touraine :** MM. Alain BERNARD, Francis GELY

**Courçay :** M. Jean Francis BISTER, Mme Béatrice BOYER

**Dierre :** M. Max BESNARD, Mme Françoise PICARD

**Epeigné les Bois :** MM Michel MERGOT, Jean Michel PRIEUR

**Francueil :** MM Jean Louis CHERY, Jean François LEPAGE

**La Croix en Touraine :** MM Claude BUNET, Denis CHANTREL, Mme Jocelyne COCHIN

**Luzillé :** M. Jacky GAUVIN, Mme Régina MERY

**Saint Martin le Beau :** MM Didier AVENET, Alain SCHNEL, Philippe VERNET

**Sublaines :** MM. Christian FOUASSIER, Laurent HARTMANN

**Membres suppléants :**

**Athée sur Cher :** MM. Raymond COLSON, Christian MARCHAND, Mme Marie Ange PANNETIER

**Bléré :** MM Régis CHAUVEL, Jean Claude MORELLI, Jean Claude OMONT, Jean Noël ROBINEAU, Mme Sylvie THOMASSIN

**Chenonceaux :** MM Jocelyn DURAND, Bertrand PAUTOUT

**Chisseaux :** Mme Annie BECHON, M. Michel JACQUEMET

**Cigogné :** M. Jean Louis CHOPINEAU, Mme Valérie POIRRIER

**Civray de Touraine :** Mme. Gisèle AUGER, Nadine BLAISON

**Courçay :** M. Serge MELEUC, Mme Anne VERNEUILLE

**Dierre :** M. Véronique BALLÉREAU, M. Jean Claude BEAUFILS

**Epeigné les Bois :** M. Dominique HISBERGUE, Mlle Christelle MARCHAU

**Francueil :** M. Jean Pierre BEGUIN, Mme Véronique LEMEUNIER

**La Croix en Touraine :** Mme Jacqueline BOURGUIGNON, M. Jean Philippe LECLERC, Mme Violette SOUCHARD

**Luzillé :** M. Jean Pierre BARREAU, Mlle Olivia MAURICE

**Saint Martin le Beau :** Mmes Carole CARTIER, Marie France DENIS, Micheline GAGNER

**Sublaines :** M. David DUPIN, Mme Chantal GIRAULT

M. Robert GAUTHIER, le doyen d'âge des membres du Conseil Communautaire prend ensuite la Présidence de l'Assemblée.

Le Président invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher.

## Election du Président.

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Le Président, après avoir donné lecture des articles L5211-2, L 2122-4, L 2122-7, L 2122-8, L 2122-9 et L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Président conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président sortant, le Dr Georges FORTIER, propose la candidature de Mme Jocelyne COCHIN. Elle est seule candidate.

Elle donne lecture de son programme pour la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher :

- Sa priorité, la ZA de Sublaines
- La construction des Ateliers Relais
- Extension de la ZI Bléré-Civray
- Construction des locaux de la CCBVC
- Préparation du dossier « Gendarmerie »
- Création d'un service d'études des PC
- Construction de petits commerces (selon la demande des communes)
- Création d'une plate-forme de tir à l'arc à La Croix en Touraine
- Boucles cyclables
- Audit du personnel
- Efforts de communication

Le vote a lieu à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- |  |     |
|--|-----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :  | 34. |
| - A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 Et L66 du Code électoral : | 7.  |
| - Reste pour le nombre de suffrages exprimés :   | 27. |
| - Majorité absolue :   | 14. |

Mme COCHIN obtient 26 voix.

M. FORTIER obtient 1 voix.

Mme Jocelyne COCHIN obtenant la majorité absolue des suffrages est proclamée Présidente et est immédiatement installée.

Madame COCHIN remercie l'Assemblée et adresse un mot au président sortant, Dr Georges FORTIER : « il a subi l'origine de la CC ce qui n'a pas été facile. Il a dû faire face aux esprits de clochers. » Elle le remercie pour les résultats obtenus.

### Désignation du Nombre de Vices Présidences

Le Président propose au Conseil Communautaire de créer 7 postes de vices présidents mais propose de n'en pourvoir que 6 immédiatement. Elle précise les attributions de chacun des vice-présidents :

Le 1<sup>er</sup> vice-président est chargé des affaires économiques.

Le 2<sup>ème</sup> vice-président est chargé du patrimoine bâti de la Communauté de Communes.

Le 3<sup>ème</sup> vice-président est chargé de la culture et du tourisme.

Le 4<sup>ème</sup> vice-président est chargé de l'aménagement de l'espace, de l'environnement et des déchets.

Le 5<sup>ème</sup> vice-président est chargé du cadre de vie, de l'habitat (y compris le Plan Local de l'Habitat), des gens du voyage, et des transports scolaires

Le 6<sup>ème</sup> vice-président est chargé de la gestion du Sport.

Le Président souhaite conserver les finances et la gestion du personnel.

Monsieur GELY demande ce qui en sera de la Commission des Charges Transférées. Madame COCHIN lui répond que les membres seront nommés lors du prochain conseil communautaire puisque c'est une commission obligatoire.

Monsieur CHANTREL demande pourquoi créer une Vice Présidence spécifique pour les Sports. Aujourd'hui, il n'y a que la piscine et les deux gymnases communautaires. Monsieur CHANTREL demande s'il s'agit de faire, à l'avenir, que l'ensemble du sport soit communautaire.

Madame COCHIN lui répond que le Vice Président et sa commission devront travailler sur ce dossier.

Monsieur JACQUES rajoute que le sport est déjà cité dans nos statuts par le biais de l'Observatoire des Sports.

Monsieur SCHNEL demande si la Commission Cadre de Vie englobe bien la gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage. Il lui est répondu par l'affirmative.

Monsieur DEJUST s'interroge sur la Vice Présidence aux Affaires Economiques. « N'aurait il pas fallu scinder la Vice Présidence en deux avec d'un coté la création des zones et de l'autre l'accueil des entreprises ? ». Mme COCHIN répond que cela sera étudié ultérieurement mais que cela ne semble pas nécessaire aujourd'hui.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, CREE 7 Vices Présidences à la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher ainsi réparties :

- Le 1<sup>er</sup> vice-président est chargé des affaires économiques.
- Le 2<sup>ème</sup> vice-président est chargé du patrimoine bâti de la Communauté de Communes.
- Le 3<sup>ème</sup> vice-président est chargé de la culture et du tourisme.
- Le 4<sup>ème</sup> vice-président est chargé de l'aménagement de l'espace, de l'environnement et des déchets.
- Le 5<sup>ème</sup> vice-président est chargé du cadre de vie, de l'habitat (y compris le Plan Local de l'Habitat), des gens du voyage, et des transports scolaires
- Le 6<sup>ème</sup> vice-président est chargé de la gestion du Sport.
- Le 7<sup>ème</sup> vice Président est chargé de la voirie (poste qui ne sera pas pourvu)

### **Election du 1<sup>er</sup> vice - Président en charge des Affaires Economiques.**

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN :**

Madame COCHIN demande quels sont les candidats au poste.

Madame COCHIN, Présidente, rappelle qu'il y a eu des réunions préparatoires au conseil communautaire. Elle propose M. Alain BERNARD au poste de 1<sup>er</sup> Vice président en charge des Affaires Economiques et des Zones d'Activités.

M. Alain BERNARD est unique candidat.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- |  |     |
|--|-----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :  | 34. |
| - A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 Et L66 du Code électoral : | 2.  |
| - Reste pour le nombre de suffrages exprimés :   | 32. |
| - Majorité absolue   | 17. |

M. Alain BERNARD obtient 32 voix.

M. Alain BERNARD obtenant la majorité absolue des suffrages est proclamé 1<sup>er</sup> vice - Président et est immédiatement installé.

Monsieur BERNARD remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle lui apporte.

### **Election du 2<sup>ème</sup> vice - Président en charge du patrimoine Bâti**

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN :**

Madame COCHIN demande quels sont les candidats au poste. Elle propose M. Robert GAUTHIER.  
M. Robert GAUTHIER est candidat unique.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34.
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 Et L66 du Code électoral : 11.
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 23.
- Majorité absolue 12.

M. Robert GAUTHIER obtient 23 voix.

M. Robert GAUTHIER obtenant la majorité absolue des suffrages est proclamé 2<sup>ème</sup> vice - Président et est immédiatement installé.

### **Election du 3<sup>ème</sup> vice - Président en charge de la Culture et du Tourisme**

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN :**

Madame COCHIN demande quels sont les candidats au poste. Elle propose M. Michel Le GOFF.  
M. Michel Le GOFF est candidat.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34.
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 Et L66 du Code électoral : 9.
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 25.
- Majorité absolue 13.

M. Michel LE GOFF obtient 24 voix.

M. Jean Louis CHERY obtient 1 voix.

M. Michel Le GOFF obtenant la majorité absolue des suffrages est proclamé 3<sup>ème</sup> vice - Président et est immédiatement installé.

### **Election du 4<sup>ème</sup> vice - Président en Charge de l'Aménagement de l'Espace, de l'Environnement et des Déchets Ménagers**

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN :**

Madame COCHIN demande quels sont les candidats au poste. Elle propose M. Jean-Francis BISTER

M. Jean Francis BISTER est candidat.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34.
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 Et L66 du Code électoral : 4.
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 30.
- Majorité absolue 16.

M. Jean Francis BISTER obtient 30 voix.

M. Jean Francis BISTER obtenant la majorité absolue des suffrages est proclamé 4<sup>ème</sup> vice - Président et est immédiatement installé.

### **Election du 5<sup>ème</sup> vice - Président en Charge de l'Habitat, du Cadre de Vie, des Gens du Voyage et des Transports Scolaires.**

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN :**

Madame COCHIN demande quels sont les candidats au poste. Elle propose Mme Françoise BAROU.

Mme Françoise BAROU est candidate.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34.
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 Et L66 du Code électoral : 4.
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 30.
- Majorité absolue 16.

Mme Françoise BAROU obtient 30 voix.

Mme Françoise BAROU obtenant la majorité absolue des suffrages est proclamée 5<sup>ème</sup> vice - Président et est immédiatement installée.

### **Election du 6<sup>ème</sup> vice - Président en Charge de la Gestion des Sports**

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN :**

Madame COCHIN demande quels sont les candidats au poste. Elle propose M. Robert PAPINEAU. M. Robert PAPINEAU est candidat.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34.
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 Et L66 du Code électoral : 8.
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 26.
- Majorité absolue 14.

M. Robert PAPINEAU obtient 26 voix.

M. Robert PAPINEAU obtenant la majorité absolue des suffrages est proclamé 6<sup>ème</sup> vice - Président et est immédiatement installé.

### **Election du Bureau.**

Madame la Présidente propose de repousser l'élection du Bureau au prochain conseil communautaire. L'Assemblée approuve.

### **Règlement Intérieur.**

Madame la Présidente propose de repousser l'examen de ce point. L'Assemblée approuve.

## Election de la Commission d'appel d'offres.

Le Conseil Communautaire, Vu l'article 22 du Code des Marché publics,  
ELIT comme suit la Commission d'appel d'offres :

**Président** : Mme Jocelyne COCHIN

**Représentant du Président** : Mme Jacqueline BOURGUIGNON

**Membres titulaires (5) :**

→ M. Didier AVENET  
→ M. Robert GAUTHIER  
→ M. Alain BERNARD  
→ M. Jean Louis CHERY  
→ M. Jacky GAUVIN

**Membres suppléants (5) :**

→ M. Philippe VERNET  
→ Mme Françoise BAROU  
→ M. Michel MERGOT  
→ M. Jean Pierre BEGUIN  
→ M. Franck AUGIAS

## Désignation des délégués de la Communauté de Communes au SIVOM Bléré Val de Cher.

Le Président rappelle que nous sommes adhérents au Syndicat Intercommunal de Bléré Val de Cher et qu'il est nécessaire d'y nommer des délégués.

En conséquence, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire élit :

**Délégués titulaires** : (3) Mme Marie Ange PANNETIER, M. Daniel CHAMPION, M. Alain SCHNEL

**Délégué suppléant** : (1) Mme Béatrice BOYER

Question Diverses -

Mme COCHIN informe l'Assemblée des dates des prochaines réunions du conseil communautaire. Elle précise également que lors de la réunion préparatoire du 31 mars dernier, 3 candidats s'étaient déclarés pour la présidence de la CC Bléré Val de Cher. Elle remercie Messieurs Gérard JACQUES et Philippe VASLIN de s'être retirés à son profit.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 19h35.

La Secrétaire de Séance  
Françoise BAROU

Le Président,  
Jocelyne COCHIN

Les délégués communautaires -

Affiché le : 17 avril 2008